

TARIFS HEBERGEMENT 2019

	1er Trimestre 1er janvier au 31 mars 2019	2nd Trimestre 1er avril au 30 juin 2019	3ème Trimestre septembre au 31 décembre 2018	Total Annuel
Internat 4 nuitées (1)	446,88 €	297,92 €	595,84 €	1 340,64 €
Internat 5 nuitées (2)	482,73 €	321,82 €	643,64 €	1 448,19 €
Demi-pension 4 jours (3)	144,00 €	96,00 €	192,00 €	432,00 €
Demi-pension 5 jours (4)	168,60 €	112,40 €	224,80 €	505,80 €

Les forfaits de demi-pension et d'internat sont établis sur une base forfaitaire de 180 jours pour un forfait 5 jours et 144 jours pour un forfait 4 jours quel que soit le nombre de jours réels.

Les forfaits sont imposés par la région Nouvelle-Aquitaine. La fixation des tarifs ne dépend pas de l'établissement.

1 : le forfait "internat 4 nuitées" inclut les 3 repas quotidiens (petits-déjeuners, déjeuners, dîners) et les nuits du lundi au vendredi midi.

2 : le forfait "internat 5 nuitées" inclut les 3 repas quotidiens (petits-déjeuners, déjeuners, dîners) et les nuits du lundi au vendredi midi ainsi que la nuit du dimanche soir (pas de dîner)

3 : le forfait "demi-pension 4 jours" comprend uniquement les déjeuners des lundis mardis jeudis vendredis

4 : le forfait "demi-pension 5 jours" comprend uniquement les déjeuners du lundi au vendredi

Les créances de demi-pension et d'internat sont payables par carte bleue sur internet, prélèvement en 10 fois, chèque ou espèces.

Le premier prélèvement sera fait en septembre, le prélèvement de juin sera la régularisation de l'année.

Les codes pour payer par carte bleue seront envoyés par mail avant l'émission de la facture en octobre

En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à contacter rapidement l'assistance sociale du lycée et le service intendance.